

Conseil de quartier

« Centre »

COMPTE RENDU DE LA SEANCE PLENIERE DU 5 JUIN 2024

Présents : Mme CREUZET (Maire), M. MARDEUIL (1^{er} adjoint), M. COLLET (adjoint à l'environnement et au cadre de vie), M. BARGE (adjoint à la sécurité) M. MIALLET (président du conseil de quartier), M. BLANCHARDON (vice-président du conseil de quartier), Mme FENON, Mme CARABINA RODRIGUES, M. KNEPPER, M. PILONCHERY, M. ROYER, M. POUXE (cabinet du Maire), Mme LESCIEUX (responsable de la direction générale)

Excusés : Mme FERRARA, M. NOISETTE

1 – présentation de l'association Interclasses

Mme Aurélie DRU présente la nouvelle association Interclasses. Le défilé des classes en 4 aura lieu le jour de la fête du Coteau le samedi 7 septembre, après la braderie des commerçants et le forum des associations. L'association recherche encore des classards, et invite les personnes concernées et intéressées à assister à leurs prochaines réunions le 28 juin et le 30 août à la Maison des Sociétés.

Elle invite également le conseil de quartier à réfléchir à une participation à ce défilé s'il le souhaite.

2 – présentation du jardin partagé de la Providence

Mme Chambenois, assistante à l'EHPAD la Providence, géré par l'association Itinova, présente le projet porté par l'EHPAD et l'association lyonnaise Gaïa.

Sur le terrain de la Providence ont été installés 7 bacs de culture disposés autour du jardin déjà existant à destination des résidents, du tissu associatif local et des riverains : L'ADAPEI, le Phenix, le centre social, le lycée Chervé. Il est prévu que la société Saint Vincent de Paul récupère la production potagère pour la distribution alimentaire.

Tous les habitants sont invités à venir jardiner tous les mercredis de 10h à 12h. Pour tout renseignements, contacter Mme Sarah ROBERT, animatrice GAIA : 06 74 74 48 19.

3 - Les grands chantiers de la ville

L'Espace des marronniers :

M. MARDEUIL présente la réhabilitation prochaine de la salle de spectacle suite aux dégradations de la toiture, aux problèmes de fissures et d'humidité après le sinistre de grêle en juin 2022.

Il présente le projet de démolition du bâtiment de l'ancienne Amicale Laïque en vue de l'aménagement d'un parking d'environ 60 places, avec une connexion vers les berges du Rhins pour les personnes à mobilité réduite. La livraison des travaux est prévue pour début 2025.

Il annonce que les fresques murales de Pierre Troisgros et des 3 artistes costellois seront détruites pour des raisons financières (coût de conservation estimé à 175 000 €) mais la ville transfèrera les hommages sur de nouveaux supports : la fresque des 3 artistes sera

recréée ultérieurement à l'intérieur de l'Espace des Marronniers et l'hommage à Pierre Troisgros sera recréé sous forme d'une sculpture dans la ville, après un appel à projet.

L'association des boules et retraités costellois est transférée vers l'ancienne école maternelle des plaines.

80 avenue de la Libération :

M. MARDEUIL présente l'aménagement d'un nouveau parking gratuit de 40 places sur un tènement immobilier communal en centre-ville, qui sera démoli à la rentrée. L'entrée pour les véhicules sera depuis la rue Ayel Salasse puis le passage Damon. Dans un premier temps le parking sera aménagé en terre battue pour laisser reposer le terrain. Un accès piéton direct sera créé vers l'avenue de la libération. Une réflexion est en cours pour interdire la sortie des véhicules côté passage Damon, car il est constaté une certaine dangerosité.

Suite à la suggestion du conseil de quartier des Balmes Pincourt du 9 avril, une convention est en préparation avec Alliade Habitat pour l'occupation temporaire du terrain nu situé passage Damon suite à la déconstruction d'un immeuble, pour le transformer en parking public le temps de l'avancement d'un nouveau projet.

4 - Les animations du printemps

Mme LESCIÉUX présente les animations estivales de la ville :

- Summer Fiesta du 7 juin au 15 septembre dans le parc Bécot : guinguette, jeux aquatiques, animations et concerts du vendredi soir
- Samedi 15 juin : Forum des créateurs au parc Bécot
- Vendredi 21 juin : fête de la musique dans l'avenue de la Libération

5 - Retour sur les commissions

- Aménagements du parc Bécot : M. COLLET présente les nouveautés de l'été 2024, avec l'installation de brumisateurs, d'une paillote, d'une ruche pédagogique vitrée et d'une œuvre de street art pour décorer l'escalier menant à la Halle Coubertin.
- Zone d'ébats pour les chiens au dojo : M. COLLET rappelle le projet et annonce le démarrage des travaux en septembre. Suite aux nombreux signalements de crottes de chiens sur le secteur Bousson, M. BARGE confirme l'installation future de caméra sur le secteur.
- Bassin du parc Bécot : M. COLLET rappelle son projet de rénovation avec la reprise du béton et des fissures. Les études sont en cours, avec un objectif de remise en eau au printemps 2025.

6 - Questions diverses

- Question du public : comment concilier le partage de l'usage de l'avenue de la Libération entre la vie associative et les commerçants ? Madame le Maire rappelle que la grande majorité des commerçants sont conciliants et de bonne volonté mais que la commune doit tenir compte de leurs avis pour minimiser l'impact des manifestations sur l'espace public d'une zone commerçante. Elle insiste également pour que les places de stationnement en zone bleue ne soient pas utilisées de manière longue par les commerçants ou les riverains.
- Espaces verts de la Roseraie : il est suggéré la protection des petits arbres récemment plantés.

- Rue des écoles : est-il confirmé le départ de l'association Le Coteau d'hier et de demain vers le quartier des plaines ? Non, son déménagement est planifié dans l'ancien bâtiment de la gare une fois les travaux effectués en 2025.
- Question du public : est-ce que les mails adressés à la boîte contact@mairie-lecoteau.fr sont bien distribués aux services ? Oui.
- Parking des marronniers : le futur parking sera-t-il payant ou gratuit ? Il sera gratuit.